

**SESSION RÉGULIÈRE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2010
TABLE DES MATIÈRES**

2. ORDRE DU JOUR	166
2.1 2010 11 248 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010.....	166
3. PROCÈS-VERBAUX.....	167
3.1 2010 11 249 LECTURE SI DEMANDÉE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 4 OCTOBRE 2010	167
4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3	167
4.1 QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SESSION	167
5. VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	167
5.1 PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS	167
6. RAPPORT DU MAIRE	167
6.1 RAPPORT ET SUIVIS DU MAIRE	167
7. URBANISME.....	168
7.1 2010 11 250 TERRAIN DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-L'UNITÉ.....	168
8. VOIRIE MUNICIPALE	168
8.1 RAPPORT DES TRAVAUX FAITS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL AU MOIS D'OCTOBRE 2010 168	
8.2 2010 11 251 RENOUVELLEMENT DES TRAVERSES DE MOTONEIGES : CLUB ÉTOILE DE L'EST 168	
9. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU.....	168
9.1 2010 11 252 CHARTE DES MATIÈRES RECYCLABLES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DU QUÉBEC	168
9.2 2010 11 253 ENGAGEMENT FINANCIER POUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR APPEL	169
9.3 2010 11 254 BUDGET R.I.G.D.S.C. 2011	169
9.4 2010 11 255 CONFIRMATION DES FACTURES : PHILIPPE PERRIER.....	170
10. SÉCURITÉ.....	170
10.1 2010 11 256 BORNES SÈCHES : PRIORITÉS D'INSTALLATION.....	170
10.2 2010 11 257 DEMANDES LOCALES POUR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC.....	170
11. LOISIRS ET CULTURE	171
11.1.....	171
12. CORRESPONDANCE.....	171
12.1 DÉPÔT DE LA LISTE DE LA CORRESPONDANCE REÇUE AU MOIS D'OCTOBRE 2010	171
12.2 2010 11 258 ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE	171
13. TRÉSORERIE.....	171
2010 11 259 13.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 1 ^{ER} NOV. 2010.....	171
13.2 CONCILIATION BANCAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2010.....	171
13.3 LISTE DES COMPTES À RECEVOIR AU 31 OCTOBRE 2010	171
13.4 LISTE DES DÉBOURSÉS AU 31 OCTOBRE 2010.....	171
13.5 2010 11 260 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2010	171
14. DIVERS.....	172
14.1 2010 11 261 SOUHAITS DE NOËL DANS LE PROGRÈS.....	172
14.2 2010 11 262 QUOTE-PART ACTIBUS 2011.....	172
15. 2010 11 263 LEVÉE DE LA SESSION.....	172



Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 1^{er} novembre 2010, à 20 h 00, présidée par Son Honneur le Maire, madame Linda Ouellet, et à laquelle assistaient les conseillers

Madame Sandra Raymond

Madame Claudette Thibault

Monsieur Jean-Yves Masson

Monsieur Jean-Pierre Bessette

Monsieur Martial Tétreault

Monsieur Gary Caldwell, absent

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Madame le Maire Linda Ouellet.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

2. Ordre du jour

2.1 2010 11 248 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 1^{er} novembre 2010

1. Ouverture

1.1 Prière.

1.2 Mot de bienvenue de madame le maire.

2. Ordre du jour

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 1^{er} novembre 2010

3. Procès-verbaux (La lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 octobre 2010.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

6. Rapport du maire

6.1 Rapport et suivis du maire

6.2 Discours du maire

7. Urbanisme

7.1 Terrain de la paroisse Notre-Dame-de-l'Unité

8. Voirie municipale

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois d'octobre 2010.

8.2 Renouvellement des traverses de motoneiges : Club étoile de l'Est

9. Environnement et hygiène du milieu

9.1 Charte des matières recyclables de la collecte sélective du Québec

9.2 Engagement financier pour la mise en place d'un service de collecte des encombrants sur appel

9.3 Budget R.I.G.D.S.C. 2011

9.4 Confirmation des factures : Philippe Perrier

10. Sécurité

10.1 Bornes sèches : priorités d'installation

10.2 *Demandes locales pour la S.Q.

11. Loisirs et Culture

11.1

12. Correspondance

12.1 Dépôt de la correspondance reçue en octobre 2010.

12.2 Adoption par résolution de la correspondance.

13. Trésorerie

13.1 Adoption des comptes à payer au 1^{er} novembre 2010

13.2 Conciliation bancaire au 31 août 2010

13.3 Liste des comptes à recevoir au 31 octobre 2010.

13.4 Liste des déboursés au 31 octobre 2010

13.5 Dépôt du rapport financier au 30 septembre 2010

14. Divers

14.1 Souhaits de Noël : Le Progrès

14.2 *Quote-part Acti-bus 2011

15. Levée de la session

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault ;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la session régulière du 1^{er} novembre 2010 soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

3. Procès-verbaux

3.1 2010 11 249 Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de la session régulière du 4 octobre 2010

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la session régulière du 4 octobre 2010 soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session

Le suivi de l'assemblée régulière du 4 octobre 2010 est déposé.

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

Madame Carmen Langlois et monsieur Robert Roy sont présents.

6. Rapport du maire

6.1 Rapport et suivis du Maire

Madame le maire fait son rapport de la MRC.

6.2 Discours du maire

Conformément à l'article 955 du Code municipal, madame le maire, Linda Ouellet, fait lecture du rapport de la situation financière de la municipalité du Canton de Sainte-

Edwidge-de-Clifton pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009, pour l'exercice en cours, ainsi que des prévisions pour l'année 2011.

Il est aussi fait mention dans ce rapport des projets réalisés au cours de l'année 2010 ainsi que de l'orientation générale pour le budget 2011.

Le rapport sera publié dans le journal municipal *Le Survol* - novembre-décembre 2010 distribué à tous les contribuables de la Municipalité.

7. Urbanisme

7.1 2010 11 250 Terrain de la Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité prévoit, au budget 2011, l'acquisition d'une partie du lot 9B-P rang 9 Canton de Clifton, propriété de la Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité secteur Sainte-Edwidge, (vis-à-vis les installations et les équipements de la municipalité pour la distribution de l'eau) tel que décrit dans la réunion de travail du 25 octobre 2010.

QUE le conseil municipal rencontre le conseil de la Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité dans le dossier d'acquisition d'une partie de terrain.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

8. Voirie municipale

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois d'octobre 2010

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal au cours du mois d'octobre 2010. Les membres du conseil prennent connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

8.2 2010 11 251 Renouvellement des traverses de motoneiges : Club Étoile de l'Est

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité autorise le CLUB DE MOTONEIGES ÉTOILE DE L'EST COATICOOK à traverser les chemins suivants :

- Chemin Tremblay = 3 traverses ;
- Chemin Scalabrini = 1 traverse ;
- Chemin Lessard = 1 traverse.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

9. Environnement et Hygiène du milieu

9.1 2010 11 252 Charte des matières recyclables de la collecte sélective du Québec

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter la Charte des matières acceptées dans le bac de récupération produire par Recyc-Québec en partenariat avec le comité conjoint sur les matières recyclables de la collecte sélective.



VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

9.2 2010 11 253 Engagement financier pour la mise en place d'un service de collecte des encombrants sur appel

ATTENDU QUE la Ressourcerie des Frontières est une entreprise d'économie sociale fondée par la Table d'action communautaire de la MRC de Coaticook et le Service d'aide domestique de la région de Coaticook ;

ATTENDU QUE la Ressourcerie des Frontières procédera à la vidange du fréon contenu dans les réfrigérateurs, congélateurs et airs conditionnés ;

ATTENDU QUE la collecte des gros rebuts serait éliminée ;

ATTENDU QU'il s'agirait d'un service gratuit et sur appel ;

ATTENDU QUE la Ressourcerie des Frontières prévoit récupérer 6,9 tonnes de matières pouvant être valorisées à Sainte-Edwidge-de-Clifton ;

ATTENDU QUE la municipalité pourrait faire une économie évaluée à 926 \$ sur les frais d'enfouissement ;

ATTENDU QUE la Ressourcerie des Frontières contribuera à l'amélioration du taux de récupération et à l'augmentation du montant à recevoir provenant des redevances à l'élimination ;

ATTENDU QUE la Ressourcerie des Frontières, située sur la rue Cutting à Coaticook, mettra à la disposition des citoyens les biens meubles et les accessoires usagés de bonne qualité à bas prix ;

ATTENDU QUE la quote-part demandée à la municipalité est de 2,50 \$ par personne et de 1,50 \$ par chalet ;

ATTENDU QUE l'entente d'une durée de 5 ans doit être signée entre les parties;

ATTENDU QUE la Ressourcerie des Frontières ne parvient pas à démarrer en 2011 et/ou 2012, l'entente prend fin immédiatement ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule fait partie de la résolution ;

QUE la municipalité contribue à la Ressourcerie des Frontières pour un montant de 1 241,50 \$ pour l'année 2011

QUE le montant de la contribution sera indexé au coût de la vie à chaque année tel que prévu dans l'entente ;

QUE madame le maire et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tous les documents nécessaires à l'entente.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 45300 446.

9.3 2010 11 254 Budget R.I.G.D.S.C. 2011

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le budget 2011 de la *Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook* (R.I.G.D.S.C.) au coût de 1 404 791,42 \$

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 45120 951.

9.4 2010 11 255 Confirmation des factures : Philippe Perrier

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

De confirmer l'acceptation du paiement des factures no 162 et 163 pour un montant total de 21 699,65 \$ soumises par Perrier Experts-Conseils inc.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31051 722.

10. Sécurité

10.1 2010 11 256 Bornes sèches : priorités d'installation

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'installer les bornes sèches selon les priorités suivantes ;

2011	Borne 2 : Route 251 Sud
	Borne 3 : Chemin Bessette:
2012	Borne 5 : Chemins Perreault et Rivard
	Borne 7 : Intersection Route 206 et chemin Lessard
	Borne 8 : Chemin Cournoyer
2013	Borne 2 : Route 251 Nord

Que le montant d'installation est de +/- 2 000 \$ pour chaque installation.

Et que madame le maire et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à l'entente avec les propriétaires concernés.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31051 722.

10.2 2010 11 257 Demandes locales pour la Sûreté du Québec

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

De reconduire les demandes locales pour la Sûreté du Québec :

- ♦ Surveillance accrue de la circulation lourde sur le chemin Moe's River et la route 251 entre Sainte-Edwidge-de-Clifton et Saint-Herménégilde.
- ♦ Surveillance accrue de la vitesse sur le chemin Tremblay et dans le village, surtout vis-à-vis l'école (zone de 30 km/h non respectée), de la route 206 et de la route 251.
- ♦ Surveillance accrue lors de la période du dégel sur le réseau routier.
- ♦ Visite mensuelle du parrain au bureau municipal.
- ♦ Information et sensibilisation des élèves des écoles primaire et secondaire sur les drogues, méfaits et leurs conséquences.
- ♦ Surveillance policière des événements culturels et de loisirs.
- ♦ Surveillance des VTT (sensibilisation et application de la réglementation).

- ♦ Surveillance accrue des terrains de jeux, de la patinoire et de la piscine et du sentier pédestre afin de contrer les méfaits.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

11. Loisirs et Culture

11.1

12. Correspondance

12.1 Dépôt de la liste de la correspondance reçue au mois d'octobre 2010

Les membres du conseil ont pris connaissance à leur satisfaction du résumé de la correspondance du mois d'octobre 2010.

12.2 2010 11 258 Adoption de la correspondance

SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sandra Raymond ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la correspondance du mois d'octobre 2010 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

13. Trésorerie

- | | | |
|--------------------|-------------|---|
| 2010 11 259 | 13.1 | Adoption des comptes à payer au 1^{er} nov. 2010 |
| | 13.2 | Conciliation bancaire au 30 septembre 2010 |
| | 13.3 | Liste des comptes à recevoir au 31 octobre 2010 |
| | 13.4 | Liste des déboursés au 31 octobre 2010 |

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE soit approuvée la liste des comptes à payer au 1^{er} novembre 2010 pour un total de 21 597,98 \$;

QUE le caisse déboursé, les comptes à recevoir, le relevé des comptes au 31 octobre 2010 ainsi que la conciliation bancaire au 30 septembre 2010 soient acceptés tels que déposés par le directeur général et secrétaire-trésorier.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au budget, pour faire le paiement des comptes au montant de 21 597,98 \$.

13.5 2010 11 260 Dépôt du rapport financier au 30 septembre 2010

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le rapport financier au 30 septembre 2010 tel que présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.



14. Divers

14.1 2010 11 261 Souhails de Noël dans Le Progrès

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE réserver un espace publicitaire équivalent à 1/8 de page pour les souhaits de Noël au coût de 148 \$ avant les taxes.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 61000 670.

14.2 2010 11 262 Quote-part Actibus 2011

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité accepte la quote-part de 715 \$ tel que présentée par Acti-Bus ;

QUE le texte complet de la résolution sera complété dans une prochaine session.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 37000 448.

15. 2010 11 263 Levée de la session

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la session régulière du 1^{er} novembre 2010 soit levée à 21 h 20.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Linda Ouellet, maire

Je, Linda Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réjean Fauteux

Directeur général et secrétaire-trésorier